

LE PETIT COLOMBES VERS UNE NOUVELLE ÈRE

Abandonné lors de la précédente mandature, le projet d'une requalification du quartier du Petit Colombes a été accepté par l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain.

Si son issue et la sortie de terre du quartier rénové sont une perspective à long terme, les différents acteurs sont à pied d'œuvre pour que le processus soit mis en œuvre sans délai.

L'Agence Nationale du Renouvellement Urbain (ANRU) a annoncé officiellement ce 13 septembre son aval pour la rénovation complète du quartier d'intérêt national du Petit Colombes. Ce plan, ambitieux (près de 159 millions d'euros d'investissement), répond aux impératifs actuels et profitera aux 9 000 habitants du quartier, mais aussi à l'ensemble des Colombien.ne.s.

Sobriété, création d'un vaste parc (2 hectares), préservation de la biodiversité, sécurité, mobilité ont été les maîtres-mots dans l'élaboration du dossier qui a mobilisé en quelques mois les acteurs du projet : la Ville, le territoire Boucle Nord de Seine, les services de l'Etat et de l'ANRU, Colombes Habitat Public mais aussi les habitants qui ont été concertés et qui seront informés régulièrement à chaque grande étape de la mise en œuvre de la rénovation.

C'est une immense satisfaction de constater que ce quartier, laissé en déshérence par la précédente municipalité, peut aujourd'hui bénéficier de la reconnaissance de ses potentialités par les plus hautes instances de l'Etat. Ajoutée au dispositif de la Cité éducative, la modernisation du quartier permettra à ses habitants actuels et prochains de s'enorgueillir d'un quartier d'excellence environnementale, sociale et éducative.

À son issue, le Petit Colombes sera caractérisé par un réseau de chaleur urbain, un grand parc comme nouvelle centralité du quartier, la construction de logements neufs, de nouvelles pistes cyclables, la réhabilitation complète et extension du groupe scolaire Buffon, une offre commerciale diversifiée, une maison médicale relocalisée, une crèche et une PMI neuves. Pour ce faire, de nombreux travaux sont nécessaires dont : la démolition de la Tour Total et la démolition partielle d'immeubles à Colombes Est et Colombes Ouest, la démolition ou la libération de 227 logements et la construction à horizon 2030 de 205 nouveaux logements. Cette opération d'envergure nécessitera le relogement d'environ 270 familles ce qui prend en compte des décohabitations.

Le Nouveau Plan de Rénovation Urbaine était un engagement de campagne, son respect a été une de nos priorités absolues une fois arrivés aux affaires. Nous voulons que chaque Colombienne, chaque Colombien, puisse vivre dans un logement digne et adapté, partager des espaces sûrs et apaisés, se déplacer, s'instruire, pratiquer des sports et des loisirs dans des équipements de qualité d'accès équitable et juste.

